

Compte rendu sommaire Réunion du Conseil Communautaire Séance du 11 février 2020 à 18h30

Date de convocation 05 février 2020

Nombre de Membres :

En exercice : 53

Présents : 31

Ayant donné procuration : 11

L'an DEUX-MILLE-VINGT, le ONZE du mois de FÉVRIER, à 18h30, le Conseil Communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER.

Membres présents :

Amnéville : Mme CALCARI-JEAN, Mme GIULIANO et M. DALLA-FAVERA

Bronvaux : M. FAVIER

Clouange : M. BOLTZ, Mme THOMAS et M. BETOU

Marange-Silvange : M. MULLER, Mme TOUSSAINT, M. MEOCCI et Mme GREFF

Montois la Montagne : M. CANTELE, Mme HUJDA et M. RACHIELE

Moyeuvre-Grande : M. DROUIN, Mme CONTESE, M. TIRLICIEN, Mme CISAMOLO et M. LACAVAL

Moyeuvre-Petite : M. HENRY

Pierrevillers : M. PELIZZARI

Rombas : M. FOURNIER, Mme WAGNER, M. RISSER et M. VILLA

Roncourt : M. HALTER

Rosselange : M. MATELIC et M. SCHONS

Sainte Marie Aux Chênes : M. WATRIN, Mme FRANIA et M. CAYRÉ

Vitry-sur-Orne : Mme DURIVAL

Membres absents ayant donné procuration :

M. MUNIER à M. DALLA-FAVERA

M. ZELLER à M. BOLTZ

M. ROVIERO à Mme CISAMOLO

Mme MACAIGNE à Mme WAGNER

M. SAUDRY à M. RISSER

M. SCHWEIZER à M. HENRY

Mme BENCI à M. FOURNIER

M. FICHTER à M. HALTER

Mme SEEMANN à M. MATELIC

M. RAD à M. CAYRE

M. CORRADI à Mme THOMAS

Absents excusés : M. WROBEL, M. PIERRE, Mme BARTOLETTI et M. DI EGIDIO.

Absents : M. MITIDIERI, Mme LOMBARDI, Mme ARNOULD-RIVATO, M. DIEUDONNE, Mme DAMILOT et M. NOBILE.

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 18 décembre 2020.

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 18 décembre 2020.**

Délibération 2020-01 - Programme Local de l'Habitat 2020/2025 – 2^{ème} arrêt

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, par 37 voix POUR et 5 ABSTENTIONS,

- VALIDE les modifications à apporter au projet de « Programme Local de l'Habitat », arrêté par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 02 juillet 2019,
- ARRÊTE le projet de « Programme Local de l'Habitat » modifié,
- Et CHARGE le Président de transmettre le projet de « Programme Local de l'Habitat » à Monsieur le Préfet de la Moselle.

Délibération 2020-02 – Débat d'Orientation Budgétaire 2020

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire PREND ACTE des orientations budgétaires proposées pour le budget 2020.

Délibération 2020-03 – Motion pour le projet d'implantation d'un « scanner » et d'une « IRM » à l'Hôpital Saint-François de Marange-Silvange

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE la motion de soutien proposée en faveur du projet d'implantation d'un « scanner » et d'une « IRM » à l'Hôpital Saint-François de Marange-Silvange.

Communication et informations

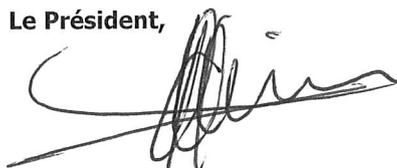
Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- PREND ACTE des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 28 avril 2014,
- PREND ACTE des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 28 avril 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Fait à Rombas, le 12 février 2020

Le Président,



Lionel FOURNIER